



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Le 8 novembre 2022

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 302-2022.

Province de Québec
MRC Arthabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 7 novembre 2022 à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents :	Monsieur Guy Dupuis	siège 1
	Monsieur Jacques Pépin	siège 2
	Monsieur Éric Morissette	siège 3
	Madame Nadia Hébert	siège 4
	Madame Joséane Turgeon	siège 5
	Madame Claudia Quirion	siège 6

Président de la séance : monsieur Marcel Normand, maire

REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS AU RÉSEAU BIBLIO CQLM – SAINT-VALÈRE

ATTENDU QUE deux représentants sont nommés afin de représenter la municipalité de Saint-Valère au Réseau Biblio CQLM de Saint-Valère;

ATTENDU QUE la coordonnatrice de la bibliothèque de Saint-Valère fait aussi partie de la représentation de la municipalité aux diverses rencontres du Réseau Biblio CQLM de Saint-Valère et doit par cette résolution assister aux rencontres prévues au calendrier;

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis appuyé par madame Claudia Quirion et résolu

QUE madame Joséane Turgeon, conseillère au siège 5 et monsieur Jacques Pepin, conseiller au siège 2 de la municipalité de Saint-Valère, sont nommés représentants désignés par celle-ci aux rencontres et discussions du Réseau Biblio CQLM – Saint-Valère pour l'année 2023;

QUE madame Marlène Chouinard est désignée coordonnatrice de la bibliothèque de Saint-Valère et doit participer par le fait même aux rencontres du Réseau Biblio CQLM lors des rencontres prévues au calendrier de celle-ci.

Adopté à l'unanimité
Copie conforme

Donné à Saint-Valère, ce 8^e jour du mois de novembre 2022.



Carole Pigeon
Directrice générale et
Greffière-trésorière